



**NATURE OCÉANE**  
40530 - LANDES

Email : [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr)

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SEANCE DU 11 AVRIL 2019*

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

**Étaient présents** : tous les membres à l'exception de BREVET Véronique, ETCHEVERRY Anne, BELLOCQ Aurélien qui avaient donné respectivement pouvoir à DELPUECH Jean-Luc, BENOIT-DELBAST Jacqueline et Jean-Michel MAÏS.

**Absent(s) excusé(s)** : CURUTCHAGUE Philippe et BOUVILLE NEVEU Monique.

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu à l'approbation des conseillers ; celui-ci est adopté sans réserve.

Marie-José Lapenu est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire communique ensuite les décisions qu'il a prises en vertu des délégations que lui a conférées le conseil :

- Marché de travaux pour la phase 1 du Plan Plage attribué à IDVERDE pour un montant de 365 740.80 € TTC.
- Maîtrise d'œuvre pour la construction du restaurant scolaire attribué au cabinet Guillentéguy pour un montant de 49 700 € HT
- Maîtrise d'œuvre pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la zone du Pont attribuée au cabinet Premier Plan



**2019-04-11-01/22 – BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2019**

M. Maïs, Adjoint aux Finances, présente le projet de budget. A partir d'une présentation consolidée des comptes communaux qui laisse apparaître un excédent d'exploitation de 1 702 078.19 euros, le BP 2019 est équilibré avec des dépenses d'exploitation pour un montant de 3 152 705.50 et une section d'investissement de 5 261 508.04 euros sans recours à l'emprunt cette année.

Par ailleurs il insiste sur la reconduction des taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, sans augmentation.

Au programme des travaux 2019, il faut noter entre autres, le plan plage, la réalisation des box artisans, la mise aux normes et réhabilitation de bâtiments communaux (clocher de l'église, douches du Trinquet,

lumières de la salle de basket, etc...), l'achèvement des travaux de la rue de Claron, l'enfouissement des réseaux aériens Rue du Marais et la réalisation du rond-point d'Yrieux sur la RD 810.

Enfin des sommes ont été budgétées pour des études liées à la construction d'un nouveau restaurant scolaire, la réalisation de vestiaires et de tribunes au stade, et l'AMO de la zone du Pont.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que si le chapitre 012 n'est pas modifié cette année, il comptera deux mesures nouvelles avec la mise en place du RIFSEEP et la probable réévaluation du régime indemnitaire et la création d'un deuxième poste de policier municipal.

Enfin il annonce la mise en place prochaine d'un budget participatif citoyen, processus démocratique qui consiste à demander aux citoyens de participer à l'élaboration et aux choix de certains postes budgétaires dans une enveloppe allouée.

**POUR : 22**

**ABSTENTIONS : 3** (Decoux Nathalie, Payen Jean-Claude, Bodart Maïder)

### **2019-04-11-02/23 – VOTE DES TAUX 2019**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de reconduire les taux d'imposition Taxe d'Habitation et Taxe Foncière sans augmentation.

Avec des taux respectifs de 11.94 et 16.46 (TFNB 50.53), ils restent en dessous des taux adoptés dans les communes périphériques ou de taille similaire.

**POUR : 22**

**CONTRE: 3** (Decoux Nathalie, Payen Jean-Claude, Bodart Maïder)

### **2019-04-11-03/24 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

M. Maïs fait part des propositions de subventions aux associations. Dans l'ensemble les sommes allouées en 2018 ont été reconduites à quelques exceptions.

Mme Rondet, MM. Petitjean, Auriol et Bellocq ne prennent pas part au vote.

**UNANIMITE**

### **2019-04-11-04/25 – BUDGET PRIMITIF CAMPING LES PINS BLEUS 2019**

Mme Jacqueline Benoit-Delbast, Adjointe en charge du Camping Municipal, présente le budget 2019. Les mesures nouvelles concernent quelques flux financiers entre le budget communal et le budget camping ainsi que la valorisation des nouveaux équipements (4 chalets nouveaux et arrivée des tentes « Coco »).

Par ailleurs une somme a été provisionnée pour pouvoir, par le biais des restes à réaliser, réaliser des travaux au cours de l'hiver.

**UNANIMITE**

### **2019-04-11-05/26 – BUDGET PRIMITIF ARTIGUENAVE 2019**

M. Maïs présente la maquette budgétaire qui reprend en recette les 655 000 € que MACS reversera à la commune lorsque toutes les ventes auront été réalisées, le produit des ventes permettant de couvrir le déficit actuel et un reversement au budget communal d'environ 250 000 €, ... en 2020.

**POUR : 22**

**ABSTENTIONS : 3** (Decoux Nathalie, Payen Jean-Claude, Bodart Maïder)

**2019-04-11-06/27 – BUDGET PRIMITIF PALOUMAYRE 2019**

M. Maïr présente le budget du futur lotissement communal pour lequel le permis d'aménager devrait être prochainement attribué.

Les travaux devraient débuter en septembre prochain et permettre la cession de 23 lots aux ménages primo-accédant ou éligibles au prêt à taux zéro.

**POUR : 22**

**ABSTENTIONS : 3** (Decoux Nathalie, Payen Jean-Claude, Bodart Maïder)

Mme Decoux quitte la séance et donne pouvoir à Mme Bodart.

**2019-04-11-07/28 – CLECT**

Le compte rendu de la dernière Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a minoré l'attribution de compensation que reverse MACS à la commune (produit de l'ex Taxe Professionnelle) suite aux transferts de compétence GEMAPI. Le conseil approuve à l'**unanimité** le nouveau montant de l'A.C.

**2019-04-11-08/29 – TARIFS CAMPING 2019 (SUITE)**

Suite à l'acquisition de nouveaux hébergements (Coco Sweet) le conseil approuve les nouveaux tarifs de location saisonnière.

**UNANIMITE**

**2019-04-11-09/30 – REGIE D'AVANCE CLSH**

Le conseil approuve la modification du montant de l'avance autorisée pour la régie d'avance du Centre de loisirs, ramené de 700 € à 300€.

**UNANIMITE**

**2019-04-11-10/31 – AGENDA D'ACCESSIBILITE**

Une loi de 2014 demande aux communes d'adopter un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) consistant en l'énumération, l'estimation et la planification des travaux de mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Communaux Recevant du Public. Monsieur le Maire présente la liste des travaux programmée sur trois années.

**UNANIMITE**

**2019-04-11-11/32 – AUTORISATION DE REVENTE D'UN LOT**

Le conseil approuve à l'**unanimité** une dérogation à la règle d'interdiction de revente d'un lot dans un lotissement municipal avant une période de dix ans pour cas de force majeure.

**2019-04-11-12/33 – MOTION DE SOUTIEN A LA CREATION DE L'ASSOCIATION ESPRIT DU SUD40**

A l'initiative de l'association des Maires des Landes, une association a été créée pour fédérer les actions de valorisation et de défense du patrimoine landais et détenir une veille juridique.

**UNANIMITE**

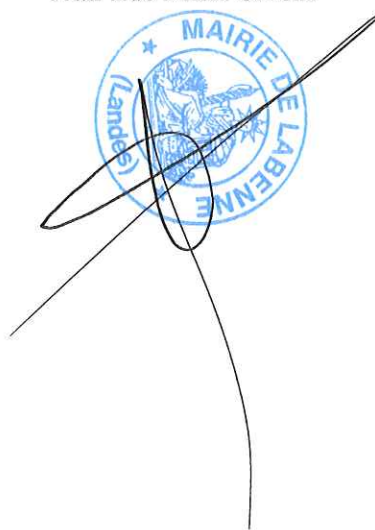
**2019-04-11-13/34 – MOTION RELATIVE AUX COMMUNES FORESTIERES**

Le conseil approuve la motion présentée par la fédération nationale des communes forestières protestant contre l'encaissement temporaire par l'ONF des produits des ventes communales.

**UNANIMITE**

Séance levée à 20h10.

A Labenne, le 12 Avril 2019  
Le Maire,  
Jean-Luc DELPUECH

A blue circular stamp of the Mairie de Labenne (Landes) is visible, featuring a central emblem and the text "MAIRIE DE LABENNE (Landes)". A large, handwritten signature in black ink is written over the stamp.